



AVEC

(Association d'Aide aux Victimes d'Endoxan Cyclophosphamide)

Adhésions et Dons

Nous vous remercions vivement de nous soutenir en devenant membre de l'Association d'Aide aux Victimes d'Endoxan Cyclophosphamide.

Pour devenir membre de l'association AVEC, nous vous invitons à remplir le formulaire d'inscription ci-dessous, puis d'effectuer le règlement d'une cotisation annuelle de 50 Euros minimum par chèque à l'ordre de l'association et de l'envoyer à l'adresse suivante:

AVEC
Association d'Aide aux Victimes d'Endoxan Cyclophosphamide
38 A Rue du Chateau de l'Eraudière
44300 Nantes

Nous vous remercions de bien vouloir renseigner:

Votre prénom :
Votre nom :
Votre adresse :
Votre code postal :
Votre ville :
Votre e-mail :
Votre date de naissance :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association :
"Aide aux Victimes d'Endoxan Cyclophosphamide »

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts, fournis sur demande écrite au secrétariat.

Le montant de la cotisation annuelle est de 50 Euros minimum, payable annuellement.

Je m'engage à ne pas communiquer à un tiers, publier, diffuser ou distribuer l'existence, la source, le contenu d'un renseignement ou d'un document confidentiel au nom de l'association d'Aide aux Victimes d'Endoxan Cyclophosphamide.

Fait à
Le
Signature